

L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine
du lundi 12 au dimanche 18 mars 2018



POLICE
RIVIERA

262 interventions



AMBULANCE
RIVIERA

89 interventions



PROTECTION
CIVILE RIVIERA
PAYS-D'ENHAUT

20 jours services
Cours de cadres ou cours de répétitions



SDIS
RIVIERA

16 interventions

Interventions diverses

Les aspects à caractère judiciaire ne sont pas développés dans l'hebdo.



Corseaux



17.03.2018 – 0331 : trouble de la tranquillité publique, nuisances sonores et violation de domicile
Police Riviera est requise pour des jeunes qui écoutent de la musique à haut volume dans le jardin d'une habitation inoccupée. Le propriétaire du diffuseur de son est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal. Tous sont priés de quitter les lieux.



Corsier-sur-Vevey



14.03.2018 – 1035 : activité accessoire au volant
Une patrouille interpelle et dénonce à l'autorité compétente un conducteur qui manipule son téléphone portable pour prendre une photo, alors qu'il circule sur la route de Châtel-St-Denis.



La Tour-de-Peilz



14.03.2018 – 0815 : accident de la circulation avec blessé
Un jeune cycliste circule sur le chemin du Vallon lorsqu'il perd la maîtrise de son deux-roues qui se couche sur le côté et glisse sur la chaussée mouillée avant de heurter un véhicule à l'arrêt. Blessée, la victime est transportée en ambulance à l'hôpital. Un constat d'accident est établi par Police Riviera.



17.03.2018 – 0036 : mineur de moins de 16 ans seul sur la voie publique après 22 heures
En cours de patrouille, les policiers interpellent trois jeunes dont deux mineurs qui sont en possession d'alcool et d'un couteau de poche. Leurs parents sont contactés afin de venir les prendre en charge. Ils sont dénoncés pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.



18.03.2018 – 0114 : ouverture tardive d'un établissement public
Les policiers constatent qu'un établissement public est encore ouvert malgré l'heure tardive. Le gérant est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal. Les douze clients encore présents sont priés de quitter les lieux.



Montreux



14.03.2018 – 1732 : accident de la circulation

Un automobiliste perd la maîtrise de son véhicule sur la route de Chailly. Son engin percute un trottoir avant de faire un vol plané au-dessus de plates-bandes et de finir sa course contre une voiture stationnée un peu plus loin. Un constat d'accident est établi par Police Riviera.



Clarens, 16.03.2018 – 1806 : accident de la circulation avec blessé

Alors qu'elle s'engage sur la rue du lac, une automobiliste heurte un second véhicule circulant normalement sur ladite route, après lui avoir coupé la priorité. La conductrice du premier véhicule, légèrement blessée, est transportée en ambulance à l'hôpital. Un rapport d'accident est établi par Police Riviera.



17/18.03.2018 : pollution sonore

Les policiers interpellent deux automobilistes qui créent des nuisances sonores en accélérant fortement sur l'avenue des Alpes. Tous deux sont dénoncés à l'autorité compétente pour infraction à la Loi sur la circulation routière.



Vevey



18.03.2018 – 0036 : trouble de la tranquillité et nuisances sonores

Une tierce personne nous signale des éclats de voix provenant d'un appartement. Les agents qui interviennent demandent au locataire de cesser les nuisances et le dénoncent pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.



18.03.2018 – 0400 : ouverture tardive d'un établissement public

Les policiers constatent qu'un établissement public est encore ouvert après l'heure officielle de fermeture. Une centaine de clients se trouvant à l'intérieur, en train de consommer et de danser, sont priés de quitter les lieux. Le responsable de la soirée est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.



18.03.2018 – 0416 : injures – ivresse et scandale

En cours de patrouille pédestre à la gare, les policiers interviennent auprès d'un individu fortement alcoolisé qui se montre particulièrement injurieux et oppositionnel. Il est acheminé au poste de police pour la suite des contrôles, puis dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Autres



District Riviera - Pays-d'Enhaut, 16.03.2018 : cours de répétition - domaine Logistique
Revue des Prescriptions et Directives pour les nouveaux chauffeurs et des caractéristiques des véhicules ainsi que le Service de jour et le Service de parc. Exercices de pose de chaînes à neige, de conduite accompagnée sur divers véhicules avec remorque. Signature d'une charte de transport.



Radars mobiles

| Date | Lieu | Vitesse limitée | Vitesse la plus élevée | Véhicules contrôlés | Véhicules dénoncés | % des usagers en infraction |
|----------|-----------------------------------|-----------------|------------------------|---------------------|--------------------|-----------------------------|
| 13.03.18 | Rue du They, Veytaux | 30 km/h | 41 km/h | * | 11 | * |
| 14.03.18 | Av. de Gilamont, Vevey | 50 km/h | 61 km/h | * | 19 | * |
| 15.03.18 | Av. de Belmont, Montreux | 40 km/h | 52 km/h | * | 35 | * |
| 16.03.18 | Rte de Chailly, La Tour-de-Peiliz | 50 km/h | 72 km/h | * | 202 | * |

* contrôles effectués avec un appareil radar laser qui ne permet pas de comptabiliser le nombre de véhicules contrôlés

Radars fixes

| Lieu | Vitesse limitée | Véhicules contrôlés | Infractions | | % des usagers en infraction |
|---|-----------------|---------------------|-------------|---------|-----------------------------|
| | | | Feu rouge | Vitesse | |
| Clarens, Rue Gambetta (sens descendant) | 50 km/h | 31'300 | 34 | 62 | 0.306% |
| Clarens, Av. E.-Rambert | 50 km/h | 18'903 | 7 | 0 | 0.037% |